## LES RENCONTRES SAINT-HUBERT POUR CHASSEURS AVEC CHIENS D'ARRET OU SPANIELS



## SERS (16410), le Samedi 19 Octobre 2019 à partir de 7h30.

**Feuille d'engagement** à retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à : M. Patrick LECLERCQ Rue de la Cadois - 16200 CHASSORS.

<u>Tel</u>: 06 88 54 49 28 <u>Mail</u>: patrick.leclercq1@orange.fr

Attention : Clôture des inscriptions le 15 Octobre 2019 ; chèque à l'ordre de : CUSCA 16

<u>CHASSEUR :</u>
Nom/Prénom:
Courriel:Tel:
Concurrent âgé de moins de 20 ans le jour du concours : Date de naissance :
Adresse:
Code postal:Ville:Ville
N° du permis de chasser :
N° de validation du permis de chasser
Le permis de chasser devra être validé pour le département de la <b>Charente</b> .
CHIEN:
<u>CIIII. ( )</u>
Nom: Sexe:
Race : Date de naissance :
N° tatouage ou puce :
Le chien doit obligatoirement être tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au LOF
CATEGORIE :
□ -« Junior » ou « chasseur chasse accompagnée » (-20ans) Gratuit
□ - « Chasseresse » avec chien d'arrêt non trialisant
□ - « Chasseresse » avec chien d'arrêt trialisant30 euros
☐ - « Chasseur » avec chien d'arrêt non trialisant
□ - « Chasseur » avec chien d'arrêt trialisant
☐ - « Chasseur ou chasseresse » avec chien spaniel non trialisant30 euros
□ - « Chasseur ou chasseresse» avec chien spaniel trialisant
☐ - « Archer » avec chien d'arrêt ou chien spaniel nontrialisant30 euros
Important : Pour les catégories « Trialisant », joindre une photocopie du carnet de travail
Engagement 1 <sup>er</sup> chien 30 euros = 30 €
A partir du 2éme chien <b>20 euros</b> X=€
Repas + casse-croute <b>20 euros</b> X =€
<u>Totaux</u> =€

Je déclare me soumettre au règlement des Rencontres Saint-Hubert et décharge par la présente, l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'autorise les organisateurs de cette à utiliser mon image, afin de promouvoir cette journée.

Fait à..... Le ..... Lu et approuvé – Signature :





